

LS : 12-03-047 UU

Roissy, le 28 mars 2012

**Objet : Désignation de Laurent MAUNIER**

Le Bureau Exécutif du SNPNC s'est réuni le 27 mars avec pour ordre du jour la situation syndicale au sein d'Air Austral. Il a décidé à l'unanimité de procéder à la désignation de Laurent MAUNIER en tant que Délégué Syndical en remplacement d'Eric LEBOUCHER.

Pourquoi ce choix ?

La section syndicale a été créée à l'origine sous l'impulsion d'Eric LEBOUCHER et de Laurent MAUNIER. La complémentarité de leurs positions syndicales et de leurs fortes personnalités a permis, par la négociation d'un socle conventionnel, l'amélioration significative des conditions de travail et de rémunération du PNC. Mais depuis plusieurs mois, force est de constater que cette complémentarité a pris fin. Les démissions de leurs mandats de Laurent MAUNIER et de Nicolas DELJOREE, très actif au sein du CHSCT en sont la conséquence. De gravissimes dysfonctionnements ont été constatés au sein du CE, alors qu'Air Austral traverse une passe très difficile.

En juin dernier, inquiet de la dégradation de la situation, le Bureau Exécutif avait convoqué Eric LEBOUCHER et Laurent MAUNIER. Il avait été étonné des positions radicales du DS en place où son intérêt personnel avait prévalu à l'intérêt collectif du PNC qu'il se doit de représenter. Depuis, une guerre de clans s'est instaurée, au détriment de l'intérêt du PNC d'Air Austral. Début mars, Fatiha AGGOUNE, Présidente du SNPNC, et David COLLET, Responsable des Compagnies Régionales et charters se sont rendus à Saint-Denis, pour rencontrer les protagonistes et trouver une solution. Eric LEBOUCHER avait été prévenu longtemps à l'avance. Ce déplacement a permis de constater à quel point la situation était grave puisque rien n'avait été mis en place pour relancer le dialogue. Nous passerons sur nos mises en garde nombreuses adressées au DS en place pour qu'il reconstitue l'esprit d'équipe d'origine. Elles ont débouché sur des promesses d'apaisement non tenues.

Le rôle du DS est d'animer la section syndicale, et donc de travailler sur la cohésion d'équipe. Ce n'est plus le cas depuis de longs mois. Nous ne pouvons accepter des mails comme celui adressé, hier, à la Présidente du SNPNC pour demander la destitution de leur collègue Laurent SAMAZAN. De telles méthodes mettent en relief le dysfonctionnement de la Section syndicale Air Austral.

Dans cette affaire, nous ne pouvons que regretter la démission de Julien ORRE, ainsi que celle de Gwenaël ROCHEFORT, au regard de leur activité plus que productive au sein de la Section.

C'est donc désormais Laurent MAUNIER qui reprend la section syndicale SNPNC à Air Austral. Nous comptons sur lui pour ramener unité et efficacité, dans l'intérêt de tous les PNC d'Air Austral.

Fatiha AGGOUNE  
Présidente



[www.snpsc.org](http://www.snpsc.org)

**Syndicat National du Personnel Navigant Commercial**

Roissy Pôle le Dôme  
1 rue de la Haye - BP 18939  
95732 Roissy CDG Cedex  
Affilié à la FEETS-FO, à l'ITF et à l'ETF

TEL +33 (0) 1 49 19 58 18  
FAX +33 (0) 1 49 47 00 60  
MAIL [snpsc@snpsc.org](mailto:snpsc@snpsc.org)  
SIRET 784 578 353 00061 - APE 9420Z